

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 8

Artikel: Pour les adieux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'impôt de la cocarde.

Chez nous, on le sait, tout homme qui se respecte est plus ou moins tenu de faire partie d'un certain nombre de sociétés, au moins comme membre passif. Cette obligation ne va pas sans entraîner de fortes et vaines dépenses.

Un de nos amis, trouvant que les tours de vis successifs que l'Etat et la commune donnent chaque année à l'impôt grevaient trop son budget, prit la décision de démissionner de quelques-unes des sociétés dont il était membre.

L'autre jour, il rencontra un sien camarade qui lui dit :

— Alors, tu as donné ta démission de la société d'escrime, farceur ?

— Oui, tu comprends, les impôts... je regrette, mais...

— Mais,... mais,... ne sais-tu donc pas qu'il y a deux ans qu'elle n'existe plus, la société ?

— Vraiment !... Oh ! bien, alors, il me faudra en sabrer une autre.

« Et Jésus, avec cinq mille pains et deux poissons rassasia cinq personnes ».

Un des fidèles, qui était en même temps l'ami intime du pasteur, le plaisanta gentiment, à la sortie de l'église, sur ce miracle à rebours.

Au culte suivant, le pasteur ne manqua pas de s'excuser de son *lapsus linguae* et de redire le récit qu'il avait involontairement estropié : « Et Jésus fit donner à la foule les cinq pains qu'il avait rompus et les deux poissons, et tous en mangèrent et furent rassasiés ; et on emporta douze paniers pleins de morceaux de pain et quelques restes de poissons. »

— Parbleu ! ne put s'empêcher de chuchoter un des fidèles, il en restait assez de dimanche dernier !

Pierre d'Antan en tournée. — Entendons-nous. Ce n'est pas Pierre d'Antan, en personne, mais plutôt ses comédies vaudoises qui font actuellement leur tour de canton. Dimanche dernier, à la même heure, on jouait *Une fille à marier*, à Bussigny, à Oulens et à Prilly ; et les applaudissements se répondaient d'un village à l'autre.

Les comédies vaudoises de Pierre d'Antan sont au nombre de trois, toutes trois en un acte : *Le mariage de Jean-Pierre*, *Une fille à marier* et *Les Ambitions de Fanchette*. Cette dernière comédie eut grand succès, cet hiver, à Lausanne, à la soirée de la « Société des Jeunes commerçants ». On en peut lire les deux scènes principales dans l'*Almanach du Conte*, de 1903.

Pour répondre aux demandes qui lui ont été adressées par de nombreuses sociétés d'amateurs, notre collaborateur se propose de publier, en brochure, ses comédies. Eventuellement, les personnes et les sociétés qui désiraient posséder cette publication, dont le prix ne sera pas élevé, peuvent s'inscrire, par carte postale, au *Bureau du Conte*, à Lausanne.

M. Scheler et « Les vieux toits ». — Au cours du récital populaire qu'il a donné l'autre soir à Lausanne, devant un très nombreux auditoire — comme toujours, — M. Scheler a lu, entre autres morceaux, *Les vieux toits*, conte écrit pour l'*Almanach du Conte*, de 1903, par notre collaborateur Paul Perret, rédacteur à la *Feuille d'Avis de Vevey*.

Ce conte, à la poésie exquise et à la douce philosophie duquel M. Scheler a rendu un juste hommage, a été très goûté et reparaitra certainement au programme des prochains récitals.

Un grand artiste. — Le 25 février, au Théâtre (salle des concerts), Récital de M. Ed. Risler, pianiste. Programme : Fantaisie chromatique et fugue, Bach ; les barriades mystérieuses, le rossignol en amour, le tic-toe-choc ou les mailloots, de Couperin, sonate en la mineur, Mozart ; sonate en do mineur, Beethoven ; ballade en sol mineur ; deux impromptus, l'un en la bémol majeur, l'autre en sol bémol majeur ; mazurka en la mineur ; valse en la bémol majeur, de Chopin, et Polonoise en mi majeur, de Liszt.

Pour rire un brin.

Un colporteur offre sa marchandise dans une maison : « Vous n'avez pas besoin d'un baromètre ? »

— Merci, répond un monsieur d'un ton brouillé, j'ai mes rhumatismes ; cela me suffit.

* * *

Au tribunal de district.

Le président à l'accusé : « Vous reconnaîtrez que c'est la trente-et-unième fois que vous paraissiez en tribunal... Voilà ce que c'est que de fréquenter les mauvaises compagnies !

— Faites excuse, monsieur le président, indépendamment des juges, je n'ai vécu qu'avec des gendarmes.

* * *

Dans un hôtel de montagne, le soir, par un affreux brouillard.

L'hôtelier à une caravane de touristes qui viennent d'arriver : « Ah ! messieurs, vous pouvez vous y tenir d'avoir de la chance ! »

Un des touristes : « Est-ce que le brouillard va se dissiper ? »

— Oh ! pour cela, non ; mais on m'a apporté un chevreuil dont vous me direz des nouvelles.

* * *

Fin de querelle entre jeunes époux :

— Soit, dit-elle, j'en conviens... J'ai mes défauts.

LUI, avec foi ! — Oh oui !

ELLE, très surprise. — Lesquels ?

* * *

Pensée profonde :

— C'est drôle tout de même la vie : pour avoir de l'argent devant soi, on est obligé de le mettre de côté.

* * *

— Comment ! dit à Mme X une de ses amies, tu es déjà en robe de deuil ! mais ton mari allait mieux ce matin !

— Il est toujours là, en effet ; seulement, le docteur m'ayant prévenue d'être prête à tout, j'ai commandé ma toilette de veuve. La couturière vient de me l'apporter : je l'essaie...

On vilho régent.

Cosse sè passâvè cauquies z'annaës après qu'on aussè bailli condzi ài bailli.

N'y avâi min d'écoula à Lozena po férè dâi régents ; sè fasai régent quoui voliâi, porvu que satsè la grammère, liaire, férè son nom, lo catsimo et tant sai pou tchisirâ, l'est tot cein qu'ein faillâi dein cé temps po lè bouébo et l'etiont petêtrè meillâo qu'ora.

Dè bio savai que clliâo régents dè recontre étiont pou payi : lè coumounès lâi baillivant na dozonna d'etiis nâoovo per an, pu l'etâi tot ! Adon, coumeint ne poivant pas veri et niâl d'ou blets avoué cein, la boun'eimpârtia allâvant ein dzornâ decé delé ; clliâo que saviont on bocon tsapouzi fasioint dâi z'hâtes dè ratiès, dâi mandzes dè trein et dè piolettès ; dâi z'autro soumichenâvant po remessi devant lo borné la demeindze, l'église et lo païo dè la municipalità et y'ein a o part que gardâvant minameint lo bocan dè la coumouna.

On iadzo que ion dè clliâo vilho régent fasai recitâi lo chaumo à n'ôn bouébo, stuce n'ein savai rein, kâ n'avâi rein recordâ ; assebin, le guegnivâ dè draite et dè gautse se cauquon n'arai pas pedi dè lâi sublliâ lè versets, quand tot d'ou coup l'out qu'on lâi soclliavè du pè derrai : « Les é-lé-ments fon-dront par la chaleur. »

L'étai lo coumeincemeint dâo verset ; mà lo bouébo, qu'etai on bocon tatipotse et que n'avâi pas bin comprai. ne de-te pas :

« Les Allemands fondront par la chaleur. »

Dè bio savai que totè l'écoula s'est messé à recaffâ et lo régent assebin que lâi dit ein pregneint 'na nichliâ dè taba :

— Oh ! lo crayo bin, avoué lão grossès tsaus-sès grises.

La dépêche suivante est extraite d'un de nos grands journaux quotidiens :

Condamnation. — *Wilhelmshaven*, 24 janvier. — L'accusé Kohler, qui a assassiné, à bord du *Loreley*, à l'ancre dans le Pirée, le sous-officier Biederitzki, a été condamné à mort, à six ans et quatre mois de travaux forcés, à la radiation des cadres de la marine, et à la perte de ses droits civiques.

La langue qui fourche.

Un jeune pasteur d'une paroisse des bords du Léman avait choisi comme texte de son sermon les passages bibliques où il est raconté que Jésus rassasia avec cinq pains et deux poissons cinq mille personnes. Malheureusement, la langue lui ayant fourché, le prédicateur laissa tomber de ses lèvres ces mots :

Un tournoi. — M. Dufour, maître d'escrime, professeur de l'Université, offrit aux parents et amis de ses nombreux élèves un assaut d'armes avec le concours de plusieurs maîtres et amateurs suisses et étrangers. Ce tournoi aura lieu dimanche 1^{er} mars, à 3 heures de l'après-midi, salle des concerts du Casino-Théâtre. Au programme, divers assauts : fleuret, sabre, boxe et rapière dirigés par M. Dufour.

Pour les adieux. — La série des cinq concerts d'abonnement s'est terminée hier soir. L'orchestre, malgré les défaillances dues à la faiblesse de ses ressources, s'est montré cet hiver plein de vaillance. Il nous a donné la meilleure musique classique, sans oublier les maîtres d'aujourd'hui : Mozart, Beethoven, Schumann, Wagner, Grieg et Massenet. Les solistes furent d'un excellent choix : Mmes Leclerc et Troyon, comme cantatrices ; cette dernière, pleine de bonne volonté pour sortir l'orchestre d'une impasse cruelle ; le pianiste Florentin Cousol ; les violonistes, à l'archet divin, Marteau et Thibaud. Merci à l'orchestre et à son distingué directeur que nous retrouverons à la tâche, l'an prochain, avec un orchestre renforcé et donnons un souvenir ému aux musiciens qui nous disent leur adieu et dont la vieillesse a trahi les forces.

Résurrection. — Depuis deux ans, la *Société littéraire* dormait d'un sommeil dont s'inquiétaient ses nombreux amis. « S'en réveillerait-elle jamais ? » se demandaient-ils. C'est fait. Jeudi soir, elle a donné au Kursaal, avec le précieux concours de *La Castillane*, une soirée qui eut un réel succès. Au programme, trois comédies : *La souris*, fort bien interprétée ; *L'amour médecin*, de Molière, et *Le gayer*. Bien des jeunes gens sont venus s'enrôler sous le drapeau de la *Littéraire* ; de nouveau lui sourit l'avenir.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, *Ruy-Bias*, de Victor Hugo, un drame où les beaux vers remplacent les coups de feu traditionnels, inventés jadis, pour émouvoir le public, par des dramaturges en disette d'inspiration.

Jeudi prochain, première de *Claude de Siviriez*, de M. René Morazé, une œuvre dont on dit le plus grand bien et qui rappelle les temps troubles de l'introduction de la réforme dans notre pays. C'est du théâtre national et du bon ; une série de belles salles pour notre directeur.

KURSAAL. — A Bel-Air, c'est *Marguerite et ses 9 lions* qui tiennent le record du succès. Eh bien, vrai, c'est à voir. Nous nous sommes laissé dire que, pour les dernières représentations, le public serait admis dans la cage. A nos lecteurs le soin de vérifier l'exactitude de ce renseignement.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — *Imprimerie Grulloud-Howard*.